ART. 32 QUATER B N° **426** 

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2015

SANTÉ - (N° 3215)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## **AMENDEMENT**

N º 426

présenté par M. Touraine

### **ARTICLE 32 QUATER B**

À la fin de la première phrase de l'alinéa 12, substituer aux mots :

« de l'adaptation, prévue aux deuxième et troisième alinéas de l'article L. 4362-10, et la durée au cours de laquelle elle est effectuée »

#### les mots:

« des adaptations prévues aux deuxième et troisième alinéas de l'article L. 4362-10 et la durée au cours de laquelle elles peuvent être effectuées ».

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.